

Financement des organismes communautaires
Plan d'action aux langues officielles - renouvellement vers 2023-2028
Positionnement

Matériel d'infos complémentaires

- [Plan d'action aux langues officielles 2018-2023](#)

Contexte

Depuis très longtemps, l'Ontario est sous-financé par rapport aux autres provinces canadiennes où les francophones vivent en situation minoritaire. En 2017, l'AFO a commandé une étude à la firme Le Clé qui a conclu que l'Ontario avait reçu en 2015-2016 23 % des fonds disponibles aux organismes provinciaux, régionaux et locaux de langue française du programme du Volet vie communautaire de Patrimoine canadien. Toujours selon cette étude, 54 % de la population francophone hors Québec demeure en Ontario et le tiers des organismes de la francophonie canadienne en situation minoritaire y ont pignon sur rue.

En 2018, le gouvernement du Canada a injecté 70 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans au financement de base des organismes dont la très grande partie (57,37 M \$), est gérée par Patrimoine canadien dans son nouveau Plan d'action. Le gouvernement prit la décision dans les mois suivants d'accorder une augmentation via ce financement de 33 % à l'ensemble des provinces. Le résultat: la proportion du financement de base de Patrimoine canadien a diminué en Ontario. L'AFO estime sa part à 20 %.

Santé financière des organismes de l'Ontario. 3 groupes à risque: racialisés, ACFOs + centres culturels. Besoin: 10 M \$ de + an 1, 15 M\$ de + an 5.

Ce sous-financement chronique a fait son œuvre en Ontario. Les 17 ACFOs de la province se partagent moins de 800 000 \$. Deux d'entre elles ne reçoivent aucun financement de base. Huit autres reçoivent moins de 40 000 \$ par année. La situation de nos centres culturels est critique et capte l'attention du [Livre blanc sur les arts et la culture francophone en Ontario](#). De plus, Patrimoine canadien n'a pas su s'adapter aux nouvelles réalités de l'Ontario français, notamment avec l'arrivée de plus en plus importante d'immigrantes et d'immigrants d'expression française en Ontario. Présentement en Ontario, seuls cinq organismes racialisés francophones reçoivent du financement de programmation de Patrimoine canadien; un seul reçoit un financement de base supérieur à 35 000 \$. Bref, le sous-financement chronique de l'Ontario force le ministère à ne pas inclure de nouveaux groupes et à créer une précarité chez la majorité des organismes franco-ontariens.

À la veille du renouvellement du Plan d'action aux langues officielles 2023-2028, l'AFO a commandé une analyse au CLÉ sur le financement octroyé par Patrimoine canadien via le Volet vie communautaire - Programmation et en analysant avec plus de profondeur trois secteurs en difficulté, soit les ACFOs, les groupes racialisés et les centres culturels. Le CLÉ suggère que l'AFO demande un financement moyen de 108 000 \$ par organisme financé.

Positionnement recommandé pour l'AFO

En plus d'appuyer les efforts au niveau national, l'AFO se concentrera principalement sur deux aspects ontariens du Plan d'action, soit le financement des organismes et le Programme aux langues officielles en éducation (PLOE). Un troisième document de positionnement devrait proposer un thème plus subjectif, soit de doter le plan d'action d'une réelle vision. Le positionnement suivant se concentre sur la question du financement des organismes.

Puisque:

- le programme Vie communautaire - Programmation de Patrimoine canadien est un moteur essentiel de la francophonie ontarienne et canadienne;
- l'AFO estime qu'un financement de base moyen de 108 000 \$ par organisme est nécessaire pour permettre à nos organisations de réaliser leur mandat;
- trois secteurs prioritaires, soit les ACFOs, les organismes racialisés francophones et les centres culturels, ont des besoins de base au niveau financier très importants en vue d'acquitter leur mission et desservir leurs membres;
- l'AFO croit que Patrimoine canadien doit inclure 39 nouveaux groupes dans son financement, dont la majorité oeuvre dans les trois secteurs jugés prioritaires;
- l'AFO estime que Patrimoine canadien, à l'exception de l'AFO, devrait financer trois employés pour les organismes porte-parole sectoriels;
- l'AFO croit que Patrimoine canadien devrait ajuster son entente avec l'ACFO de Stormont-Dundas-Glengarry afin que la mise en oeuvre du Concours LOL soit incluse dans son financement de base;
- l'ensemble des organismes provinciaux, régionaux et locaux de langue française en Ontario recevait 6,1 M \$ en financement de base de la part de Patrimoine canadien via le volet Vie communautaire - Programmation;
- que le financement doit tenir en compte l'inflation des dernières années et des années à venir;
- que les organismes franco-ontariens ont des besoins évalués à plus de 10 M \$ en nouvel argent pour l'an un du Volet vie communautaire - Programmation découlant du Plan d'action aux langues officielles 2023-2028 et à 15 M \$ pour l'an 5.

Il est recommandé que:

- Que Patrimoine canadien augmente de façon très importante l'enveloppe budgétaire de l'Ontario provenant du Volet vie communautaire - Programmation en vue d'assurer un financement adéquat aux organismes et collabore avec l'AFO pour maximiser l'impact de cet ajustement financier.